

RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE

POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

Synthèse	3
A. Activité et résultat	4
A.1 <i>Activité</i>	4
A.2 <i>Résultat de souscription</i>	8
A.3 <i>Résultat des investissements</i>	9
B. Système de gouvernance	14
B.1 <i>Informations générales sur le système de gouvernance</i>	14
B.2 <i>Exigences de compétence et d'honorabilité</i>	16
B.3 <i>Système de gestion des risques</i>	16
B.4 <i>Système de contrôle interne</i>	17
B.5 <i>Fonction d'audit interne</i>	18
B.6 <i>Fonction actuarielle</i>	19
B.7 <i>Sous-traitance</i>	19
C. Profil de risque	21
C.1 <i>Risque de souscription</i>	21
C.2 <i>Risque de marché</i>	21
C.3 <i>Risque de crédit</i>	22
C.4 <i>Risque de liquidité</i>	22
C.5 <i>Risque opérationnel</i>	23
D. Valorisation à des fins de solvabilité	24
D.1 <i>Actifs</i>	24
D.2 <i>Provisions techniques</i>	25
D.3 <i>Autres actifs et passifs</i>	30
E. Gestion du capital	32
E.1 <i>Fonds propres</i>	32
E.2 <i>Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis</i>	33
Annexes	38
<i>BILAN PRUDENTIEL (S.02.01.02)</i>	38
<i>PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE (S.05.01.02)</i>	40
<i>PROVISIONS TECHNIQUES VIE ET SANTE SLT (S.12.01.02)</i>	42
<i>PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE (S.17.01.02)</i>	43
<i>SINISTRES EN NON VIE (S.19.01.21)</i>	44
<i>IMPACT DES MESURES TRANSITOIRES (S.22.01.21)</i>	45
<i>FONDS PROPRES (S.23.01.01)</i>	46
<i>CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS - FORMULE STANDARD (S.25.01.21)</i>	47
<i>MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.)</i>	48

SYNTHESE

Etabli conformément aux articles 307 à 311 du Règlement délégué de la Commission du 10 octobre 2014 et à son annexe 20 ainsi qu'aux dispositions de l'article L.355-1 du Code des assurances, le présent Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière portant sur l'année 2020 a été, en application de l'article R. 355-1 du Code des assurances :

- Adopté par la Direction Générale de la société lors de sa réunion du 15 mars 2021 ;
- Approuvé par son Conseil d'administration lors de sa réunion du 1^{er} avril 2021.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Sur le plan opérationnel, cette crise a été l'occasion pour Mutex de mettre en avant ses valeurs et d'illustrer très concrètement la promesse mutualiste en montrant sa capacité à être aux côtés de ses salariés, assurés et distributeurs en cas de coups durs.

Sur le plan financier, elle est à l'origine des faits marquants de l'exercice suivants :

- **La dégradation liée à la crise sanitaire (i) du résultat technique du segment prévoyance** (hors dépendance) de -36M€, **(ii) du chiffre d'affaires** pour un montant estimé à 15M€ et **(iii) des taxes et autres contributions** via l'enregistrement de la taxe complémentaire santé COVID 2020 et 2021 dans les comptes de l'exercice pour un montant de 1,3M€, effet neutralisé par la baisse de la sinistralité sur ce segment, et la contribution au fonds de solidarité créé par l'état à hauteur de 2M€
- **L'environnement de marché** a induit une baisse du taux technique non vie de 0,1% à 0% (assise sur l'évolution du TME) et mené à un complément de provisions techniques de -14M€, qui s'est conjugué à une baisse de la marge financière de -33M€ en comparaison d'un exercice 2019 marqué par la réalisation de plus-values exceptionnelles de 39M€.

Dans ce contexte, MUTEX affiche, une perte de -13M€ en 2020 contre un résultat de 3M€ en 2019.

En réaction à ces évolutions défavorables, la société a entrepris de renforcer ses fonds propres économiques par l'émission en date du 17 décembre 2020 d'une dette subordonnée d'un montant de 200M€. Celle-ci lui permet d'afficher un ratio de couverture du capital de solvabilité requis avec application de la mesure transitoire Provision sur le périmètre du portefeuille Epargne de 192% au 31 décembre 2020, un niveau stable par rapport au ratio publié à la même période l'an dernier.

Au plan des risques, la structure de MUTEX reste inchangée par rapport à 2019. Les risques évalués comme forts ou majeurs sont le risque de souscription Santé et le risque de marché, avec un capital de solvabilité requis (SCR) qui représente (après diversification et absorption) respectivement 41% et 38% du SCR total.

En regard du SCR total qui s'élève à fin 2020 à 961M€ (contre 854M€ fin 2019), le niveau de fonds propres économiques de MUTEX permet d'absorber le cas échéant des chocs sur ses principaux risques.

A. ACTIVITE ET RESULTAT

A.1 ACTIVITE

MUTEX est une Société Anonyme d'assurance à Conseil d'Administration.

C'est une société mixte, agréée pour les activités d'assurance vie et d'assurances complémentaires en cas de maladie ou d'accident (branches réglementaires 1, 2, 20, 21 et 22).

Son siège social se situe au 140 avenue de la République à CHATILLON (92 327).

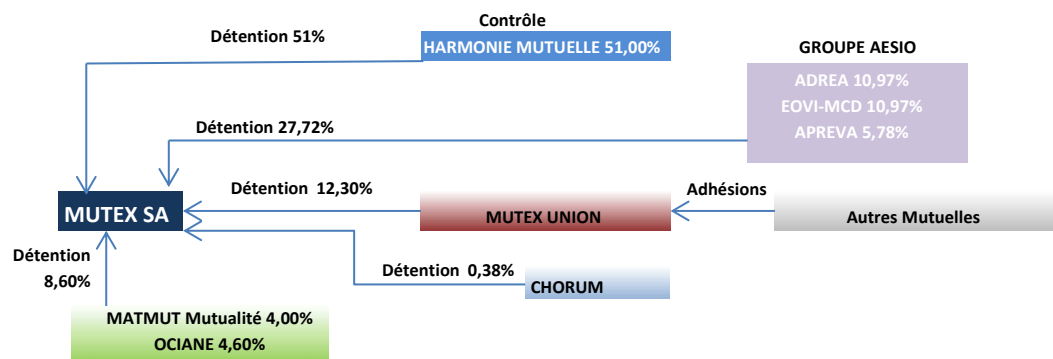
L'Autorité de contrôle en charge de sa supervision est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

La revue annuelle des comptes sociaux de MUTEX est réalisée par le cabinet Mazars.

L'effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice s'établit à 613.

A.1.1. Actionnariat et Gouvernance

Au 31/12/2020, le capital social de MUTEX est détenu à 100% par 8 acteurs mutualistes selon la répartition suivante :



A.1.2. Activité

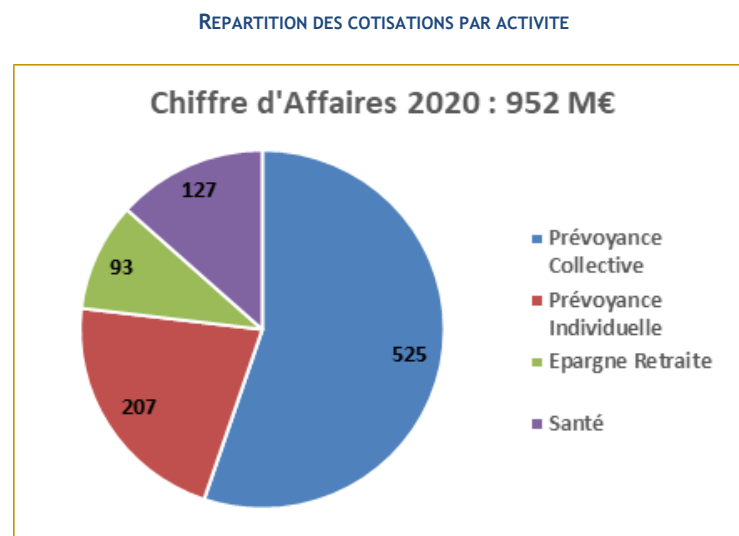
MUTEX est une société mixte dont le chiffre d'affaires est majoritairement orienté vers la Prévoyance.

La gamme des produits proposés par MUTEX couvre largement les besoins de protection complémentaire des particuliers, des professionnels, des entreprises, des organismes de l'Economie Sociale et Solidaire et des collectivités publiques.

Par ailleurs, MUTEX peut proposer et inclure avec ses offres, des produits mis en œuvre par des partenaires :

- Rentes de conjoints et Rentes éducation avec l'O.C.I.R.P. ;
- Assistance avec I.M.A. et R.M.A.

Au 31/12/2020, le chiffre d'affaires brut de MUTEX (952M€) est composé de primes relevant de son activité d'assureur direct (839M€) et de primes relatives à des acceptations en réassurance (113M€) dont l'activité de MUTEX Union réassurée à 100% (40M€).



La Prévoyance, métier cœur de MUTEX, représente près de 77 % de son chiffre d'affaires avec une forte présence de MUTEX sur le secteur des Conventions Collectives de branches.

A.1.3. Faits marquants de l'exercice

L'épidémie de Coronavirus et la crise sanitaire qui a marqué l'exercice 2020 ont été l'occasion pour Mutex de mettre en avant ses valeurs et d'illustrer très concrètement la promesse mutualiste en montrant sa capacité à être aux côtés de ses salariés, assurés et distributeurs en cas de coups durs :

- **Vis-à-vis de ses salariés**, Mutex a dans un premier temps généralisé le télétravail avant de le moduler pour tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, l'ensemble des procédures de souscription et de gestion étant entièrement dématérialisées, grâce aux projets menés dans le cadre du dernier plan stratégique. Les salariés ont dans ce contexte reçu le soutien d'une cellule permanente de soutien psychologique (avec le cabinet Stimulus) et support informatique, accompagné de la mise en place d'un plan de communication spécifique avec la diffusion d'une newsletter bi-hebdomadaire, et l'organisation de sondages permettant de suivre la manière dont les collaborateurs de Mutex vivent la situation de télétravail en confinement ;
- La robustesse financière de la société, nécessaire à la satisfaction de ses engagements **vis-à-vis des assurés**, a été testée en continu de manière satisfaisante avec notamment des estimations régulières

d'impact sur les résultats techniques de la société et des projections de solvabilité spécifiques (ORSA) prenant en compte un scénario complémentaire lié à l'épidémie. Malgré ce contexte perturbé, la situation des centres de gestion a été globalement satisfaisante et sous contrôle en termes de maintien des indicateurs de satisfactions clients.

- **Vis-à-vis de ses distributeurs et gestionnaires par délégation**, la société a également cherché à être agile et réactif avec de nombreuses simplifications de règles et de circuits et des aides via le fonds social, des délais de paiement supplémentaires pour les cotisations, des suspensions de mise en demeure pour faire face aux situations difficiles de certains. Mutex a également été au-delà de certains engagements contractuels pour soutenir et être à côté de nos clients en termes d'indemnisation des arrêts de travail. L'ensemble de ces actions ont été réalisées en concertation avec les partenaires à travers des instances de concertation et de décision dédiées et un dispositif de communication exceptionnel et resserré déployé avec le double objectif de d'informer régulièrement les distributeurs et les assurés, et de rester au plus proche dans notre accompagnement.

Dans ce contexte particulier Mutex a :

- finalisé la mise en œuvre de son plan de stratégie opérationnelle « MAP 2020 » ;
- défini au cours de l'exercice les actions à mettre en œuvre dans le cadre de son nouveau plan de transformation courant sur la période 2021-2025 basé sur deux principaux objectifs, l'amélioration du ratio combiné Prévoyance et l'augmentation de la valeur créée en mutuelles par la Prévoyance ;
- poursuivi son développement commercial rentable.

Sur le plan des activités assurantielles, les principales concrétisations de Mutex ont porté en 2020 sur :

- **La mise à disposition de nouveaux services auprès de ses partenaires** : La société a lancé en 2020 son programme digital qui a pour but de concevoir, développer et déployer des parcours digitaux complets, mis à disposition de ses partenaires commerciaux et gestionnaires un reporting hebdomadaire dédié et renforcé les équipes commerciales à l'aide d'un nouveau module de formation en prévoyance collective (en format e-learning). L'enquête de satisfaction menée auprès de nos partenaires montre une progression de leur satisfaction sur l'exercice par rapport à la dernière étude de 2018 (+12pts).
- **La consolidation des portefeuilles et la conquête commerciale** : en 2020, la société a reconduit le contrat Croix Rouge Française, reconquis la couverture de l'Etablissement Français du Sang et déployé 8 nouvelles offres de Convention Collective Nationale (CCN), en coordination avec l'ensemble des parties prenantes : distributeurs, gestionnaires, négociateurs, co-assureurs et conseils de branche.
- **La conception de nouveaux produits et le déploiement de nouvelles offres**, dont notamment l'intégration du réseau « La Maison des obsèques » dans les produits Néobsia, le lancement d'une nouvelle version de la couverture prévoyance multi-garanties pour les travailleurs non-salariés (Moduveo Pro 2) et le lancement de la nouvelle offre CCN Bureaux d'études techniques (SYNTEC)

- **Le lancement de projets de synergie avec le Groupe Vyv et ses filiales** : les adhérents de la MNT bénéficient depuis cet exercice de deux offres prévoyance portées par Mutex, qui a également débuté le plan de déploiement de deux offres d'assurance décès et obsèques pour MGEN pour l'exercice 2021.
- **La reconnaissance du marché sur la qualité de nos produits** : L'attribution d'un Label d'Excellence à 5 contrats de la gamme de prévoyance individuelle et collective confirmant le positionnement des contrats Mutex parmi les meilleurs du marché : nouvelle assurance décès commercialisée par Harmonie Mutuelle depuis fin 2019, contrat dépendance Edeo pour la 6^{ème} année consécutive, contrat multirisques prévoyance pour les salariés Moduvéo, produit obsèques Néobsia et contrat « NOC » récompensé pour la 2^{ème} année consécutive sur deux offres standards collectives destinées aux TPE et PME.

S'agissant de l'environnement des marchés financiers, après un début d'exercice atone, la pandémie a entraîné un arrêt de l'activité économique sans précédent :

- Les banques centrales ont donc amplifié leur programme d'achats d'actifs et les Etats ont pris le relais budgétaire. En Europe la suspension des critères du pacte de stabilité a permis la mise en place de mesures domestiques puis l'adoption d'un plan de relance concerté. Enfin, le Brexit a abouti à un accord en toute fin d'année.
- Le mois de mars aura connu une très forte volatilité sur tous les marchés malmenant les plus-values latentes. Puis, les investisseurs convaincus par les mesures de relance ont retrouvé un certain appétit pour le risque. Ainsi, le CAC 40 cède 5% (dividendes inclus) après être passé par un plus bas de -37%.
- Le taux moyen sur l'année de l'OAT 10 ans est pour la première fois négatif : -0.14 % (+0,13% en 2019). Mais le rendement des obligations de MUTEX se maintient à 2,8 % (2,9% en 2019) et leur sensibilité à 10,1 (vs 10,9).
- Les plus-values latentes s'élèvent à +2 290M€, en hausse de 16,1%, liée à la baisse des taux et la bonne tenue des actions en dépit du contexte économique. La performance absolue des actifs cotés de l'Actif Général est de +5,6%.
- Enfin, afin de protéger son principal fonds dédié actions (263M€ d'en-cours), la société a redéfini la structure de sa couverture, la nouvelle stratégie consistant à le protéger le fonds contre une baisse comprise entre 15% et 35%.

A.2 RESULTAT DE SOUSCRIPTION

Le résultat de souscription pour 2020 s'établit à 23M€ en diminution par rapport à 2019. Sa décomposition par type de produit est la suivante :

Résultat de souscription	31/12/2019	31/12/2020
Epargne / Retraite	-42	-1
Prévoyance collective	-1	-47
Prévoyance individuelle et dépendance	66	58
Santé collective	22	13
Total	46	23

Et par « Line of Business » (lob), nous avons :

Lob	Résultat de souscription	31/12/2019	31/12/2020
1	Santé	13	6
2	IJ/Invalidité dépendance annuelle	28	4
13	Santé Acceptation	10	7
14	Incapacité/Invalidité Acceptation	6	9
29	Dépendance viagère	6	7
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	-23	14
31	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation en UC	0	0
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	34	7
33	REA/Invalidité dépendance annuelle	-27	-26
35	Rente Invalidité Acceptation	-7	-12
36	Acceptation Vie	5	6
	Total	46	23

Si l'on retire du résultat de souscription les chargements sur cotisations, sur les provisions en cours et sur les prestations, on obtient le résultat technique, indicateur permettant d'évaluer l'adéquation des tarifs au regard de la sinistralité, sans prise en compte des revenus financiers générés par les provisions techniques.

Résultats techniques (hors réassurance et revenus financiers)

Les résultats techniques hors réassurance par type de produit sont indiqués ci-dessous :

Résultat Technique	31/12/2019	31/12/2020
Epargne / Retraite	-42	0
Prévoyance collective	-58	-74
Prévoyance individuelle et dépendance	23	17
Santé collective	5	2
Total	-72	-56

En prévoyance Collective, en 2020, le résultat technique se dégrade par rapport à l'année précédente sous l'influence d'une augmentation de la charge de sinistralité et d'une baisse des cotisations marquées par la crise sanitaire Covid 2019 et d'autre part par une diminution des taux techniques de la prévoyance non-vie moins forte qu'en 2019.

En Prévoyance Individuelle, le résultat se dégrade par rapport à l'année précédente sous l'influence d'une montée de la charge marquée par la crise sanitaire covid 2019 et de la baisse des taux technique non-vie moins forte qu'en 2019.

En Epargne-Retraite, le résultat technique s'améliore significativement pour atteindre l'équilibre conformément à l'attendu sur ce type de produit. En 2019, le résultat technique dégradé était principalement expliqué par la baisse du taux technique en retraite individuelle ainsi que par le résultat de mortalité négatif sur les rentes en service.

L'activité Santé Collective se dégrade légèrement par rapport à l'exercice 2019.

A.3 RESULTAT DES INVESTISSEMENTS

A.3.1 Composition du portefeuille

La composition du portefeuille d'actifs de MUTEX est cohérente avec les contraintes d'écoulement des provisions techniques au passif. Ces provisions techniques étant constituées majoritairement en assurance vie d'engagements d'épargne-retraite et, en assurance non-vie, de rentes d'invalidité, le principe d'une gestion financière majoritairement basée sur des obligations à taux fixe a été retenu.

En pratique, MUTEX détermine son niveau de prise de risque en définissant les limites admises au regard des différents risques financiers (risque de marché, risque de signature, ...) et fixe de manière détaillée ses contraintes de liquidités dans le temps.

Dans ce cadre, la gestion de l'ensemble des valeurs cotées du portefeuille est ainsi réalisée, sous le contrôle de MUTEX, par la société de gestion OFI AM. Les autres valeurs sont gérées en direct par MUTEX.

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille de MUTEX en valeur nette comptable et en valeur de marché au 31/12/2020, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC).

En M€	CIC	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Plus-values latentes
Classe d'actifs				
Obligations souveraines	1	2 268,0	3 525,2	1 257,2
<i>dont obligations d'administrations centrales</i>		2 189,2	3 427,0	1 237,9
<i>dont autres obligations souveraines</i>		78,9	98,2	19,4
Obligations d'entreprises	2	3 567,1	4 198,4	631,3
Actions	3	5,1	24,7	19,6
Fonds d'investissements	4	1 558,5	1 790,8	232,3
<i>dont fonds en actions</i>		159,6	221,6	62,1
<i>dont fonds obligataires</i>		401,1	433,8	32,6
<i>dont fonds monétaires</i>		196,6	196,6	0,0
<i>dont fonds d'allocation d'actifs</i>		208,0	291,4	83,5
<i>dont fonds immobiliers</i>		238,3	252,8	14,6
<i>dont autres fonds</i>		355,0	394,6	39,6
Titres structurés	5	85,0	97,2	12,2
Trésorerie et dépôts	7	459,6	596,8	137,2
<i>dont dépôts auprès des cédantes</i>		429,9	567,2	137,2
<i>dont trésorerie</i>		29,7	29,7	0,0
Crédits hypothécaires et prêts	8	1,1	1,1	0,0
Actifs immobiliers	9	0,0	0,0	0,0
Total		7 944,4	10 234,3	2 289,9

En transparence, la composition du portefeuille d'actifs reflète bien la gestion prudente et adaptée aux risques inhérents aux activités de MUTEX. Le tableau ci-dessous détaille, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), le poids représenté en valeur de marché du portefeuille d'actifs transparisés au 31/12/2020.

En M€	CIC	Valeur de marché	%
Classe d'actifs			
Obligations souveraines	1	3 624,0	35,4%
<i>dont obligations d'administrations centrales</i>		3 521,5	34,4%
<i>dont autres obligations souveraines</i>		102,5	1,0%
Obligations d'entreprises	2	4 605,3	45,0%
Actions	3	496,0	4,8%
Fonds d'investissements	4	760,3	7,4%
<i>dont fonds en actions</i>		154,5	1,5%
<i>dont fonds obligataires</i>		138,8	1,4%
<i>dont fonds monétaires</i>		64,0	0,6%
<i>dont fonds d'allocation d'actifs</i>		0,0	0,0%
<i>dont fonds immobiliers</i>		252,7	2,5%
<i>dont autres fonds</i>		150,2	1,5%
Titres structurés	5	97,2	1,0%
Titres garantis	6	0,7	0,0%
Trésorerie et dépôts	7	646,9	6,3%
<i>dont dépôts auprès des cédantes</i>		567,2	5,5%
<i>dont trésorerie</i>		79,7	0,8%
Crédits hypothécaires et prêts	8	1,4	0,0%
Actifs immobiliers	9	0,0	0,0%
IFT	A à F	2,5	0,0%
Total		10 234,3	100%

Les produits de taux, les actions et l'immobilier représentent respectivement 82%, 6% et 2% du portefeuille d'actifs. Les 10% restants se décomposent essentiellement de la façon suivante :

- Dépôts auprès des cédantes : 6% (concernent essentiellement le traité de réassurance entre MUTEX et MUTEX Union),
- Titres structurés : 1%
- Crédits hypothécaires et prêts : 1%
- Autres fonds (Fonds de capital investissement, d'infrastructures...) : 1%
- Trésorerie : 1%

A.3.2 Analyse du résultat financier

Le résultat financier fait ressortir un taux de rendement comptable global de 2,55% en 2020 contre 3,04% en 2019, soit une baisse de 49 points de base du fait d'une politique de réduction de la poche actions ayant généré en 2019 une plus-value à hauteur de 30M€. Hors prise en compte des plus-values réalisées sur les valeurs non amortissables, le taux de rendement de l'exercice s'établit à 2,53% en 2020 contre 2,52% en 2019.

En M€	2019	2020
Produits financiers courants	197,1	201,1
<i>Revenus obligataires</i>	166,8	170,5
<i>Revenus sur autres placements</i>	30,3	30,6
Produits financiers non récurrents	39,5	1,7
<i>Plus et moins values nettes de PDD</i>	39,5	1,7
<i>Variation du stock de PDD des valeurs non amortissables</i>	0,0	0,0
<i>Régularisation sur antérieurs</i>	0,0	0,0
Frais internes et externes des placements	-4,6	-4,0
Total des produits financiers nets	232,0	198,7
Encours moyen	7 635,4	7 782,0
Taux de rendement comptable des placements	3,04%	2,55%
Taux de rendement courant des placements	2,52%	2,53%

A.3.3 Analyse des produits financiers par catégorie du code d'identification complémentaire

Le tableau présenté ci-dessous décompose, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), les revenus, les plus ou moins-values réalisées, les dotations et reprises à la réserve de capitalisation, les dotations et reprises aux provisions pour dépréciation des placements et les frais internes et externes des placements.

Ce tableau permet également de montrer la ventilation du taux de rendement comptable, par catégorie du CIC, de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

En M€	CIC	Revenus	PMV	Dot/Rep RC	Dot/Rep Provisions	Charges financières	Produits nets	Encours moyen	Taux Rdt comptable	Taux de Rdt N-1
Obligations souveraines	1	74,8	-8,1	8,1	0,0	-1,3	73,6	2 221,7	3,31%	3,32%
Obligations d'entreprises	2	92,7	-10,3	10,3	0,4	-1,7	91,3	3 494,2	2,61%	2,54%
Actions	3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	5,0	6,74%	7,90%
Fonds d'investissements	4	21,4	1,8	0,0	-0,6	-0,7	21,9	1 526,7	1,44%	4,23%
Titres structurés	5	2,5	0,0	0,0	0,0	-0,1	2,5	83,3	2,97%	3,23%
Titres garantis	6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00%	0,00%
Trésorerie et dépôts	7	9,3	0,0	0,0	0,0	-0,3	9,0	450,2	2,00%	1,68%
Crédits hypothécaires et prêts	8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	1,1	7,26%	1,36%
Actifs immobiliers	9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00%	11,85%
Total		201,1	-16,5	18,3	-0,2	-4,0	198,7	7 782,0	2,55%	3,04%

Les revenus obligataires représentent 83% des produits financiers nets avec un taux de rendement comptable moyen de 3,31% pour les obligations d'Etats et 2,61% pour les obligations d'entreprises. Les OPCVM contribuent au résultat des investissements à hauteur de 21,9M€ soit 11%.

Les encours des fonds d'investissements sont retraités de la part non libérée des titres qui s'élève à 159M€ au 31/12/2020, soit 33% de l'engagement total de Mutex.

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

Le système de gouvernance mis en place par MUTEX s'inscrit pleinement dans le respect des principes structurants de la réglementation Solvabilité 2 :

- Son organisation institutionnelle (B.1.1.) satisfait à l'impératif de distinction entre fonctions exécutives et fonctions de contrôle ainsi qu'à l'impératif de traitement efficace des informations ;
- Les politiques écrites mises en place (B.1.2.) offrent une assurance raisonnable d'exhaustivité du dispositif de maîtrise des risques ;
- La société a, bien évidemment, nommé des responsables de fonctions clés satisfaisant aux exigences de compétence et d'honorabilité comme cela sera vu au point B.2.

B.1.1. L'organisation institutionnelle de MUTEX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2017 a adopté à l'unanimité le changement du mode d'administration et de direction de la société par adoption de la formule à Conseil d'Administration, régie par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce.

B.1.1.1. La direction effective

La direction effective de la société est assurée par le Directeur Général et un Directeur Général Délégué.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de MUTEX du 29 juin 2017, et en application des dispositions de l'article L 225-56 du Code de commerce, des articles L. 322-3-2 et R. 322-168 du Code des assurances et des dispositions des articles 14-4 et 15-2 des statuts de MUTEX, la Direction Générale de MUTEX est assumée par le Directeur Général, Madame Catherine ROUCHON.

Le Directeur Général Délégué, Monsieur Pascal PIGOT, a été nommé par décision du Conseil d'Administration du 3 avril 2020.

Tous les dossiers et arbitrages significatifs sont examinés en Comité Exécutif (COMEX), constitué des deux membres de la direction effective, et du Directeur Offres d'Assurances et Développement, du Directeur Opérations Clients, du Directeur des Systèmes d'Information, du Directeur Financier, et du Directeur des Ressources Humaines et de la Transformation.

Dans son fonctionnement, et afin de garantir la circulation de l'information, tant ascendante que descendante, le COMEX (44 réunions en 2020) invite à participer, à tout ou partie de ses réunions, tout directeur ou collaborateur en charge ou en lien avec un dossier présenté. Il s'appuie sur un ensemble de comités couvrant tous les domaines d'activité de la société : placements, engagements, ressources humaines, maîtrise des risques, technique, ...

Enfin, la direction effective s'attache à ce que les délégations de responsabilités et de signatures soient tenues à jour en permanence en intégrant les réorganisations de services et les mouvements de

déléataires ; c'est ainsi que la direction effective a procédé à 9 mises à jour des délégations de signature en 2020.

B.1.1.2. Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix-huit administrateurs dont dix-sept représentants des actionnaires et un administrateur indépendant.

La durée des fonctions d'administrateurs est de 6 ans et le nombre des administrateurs âgés de soixante-huit ans révolus ne peut excéder le tiers - arrondi au nombre immédiatement supérieur - des administrateurs en fonction.

Aucun des administrateurs n'est titulaire d'un contrat de travail conclu avec la société. L'exercice des fonctions d'administrateurs est gratuit. Toutefois l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2017 a décidé d'allouer des jetons de présence au Conseil d'Administration. Ce dernier, en séance du 18 décembre 2017 a décidé de la répartition en les attribuant à l'administrateur indépendant.

Les administrateurs du Conseil sont choisis par les actionnaires parmi leurs administrateurs ou leurs dirigeants salariés.

Le Conseil d'Administration a tenu 5 réunions en 2020 avec un taux de présence effective de 89 % pour l'ensemble de l'exercice, le taux de présence effective minimale requis par la réglementation pour pouvoir délibérer ayant été satisfait à toutes ses réunions.

Chacune des réunions du conseil d'administration donne lieu à un procès-verbal.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil d'Administration s'appuie sur un Comité d'Audit, Finances et Risques est composé de cinq membres, dont le membre indépendant du Conseil d'Administration qui en est son président.

B.1.1.3. L'Assemblée Générale

Ne seront retenues dans le présent rapport eu égard à son objet que les seules résolutions concernant, directement, le système de gouvernance de la société, soit les quatre résolutions suivantes :

- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 12 juin 2020 ratifiant la cooptation de 3 nouveaux administrateurs (démission de 3 administrateurs en cours de mandat) ;
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 12 juin 2020 (quorum et majorité ordinaire) approuvant le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les comptes sociaux clos le 31 décembre 2019 ;
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 12 juin 2020 (quorum et majorité renforcés) approuvant les Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce (conventions règlementées) ;
- Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 12 juin 2020 (quorum et majorité ordinaire) approuvant le résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 et l'affectation du solde proposé.

B.1.2. Les politiques écrites

Pour mieux formaliser les procédures mises en œuvre pour garantir, raisonnablement, l'exhaustivité et la cohérence du dispositif de maîtrise des risques, MUTEX s'appuyait, au 31 décembre 2020, sur seize politiques écrites couvrant les divers domaines de risques identifiés.

Structurées de façon variable, ces politiques écrites présentent un contenu répondant aux mêmes préoccupations :

- Présentation des objectifs poursuivis ;
- Principes fixés par les dirigeants effectifs en corrélation avec la stratégie de la société ;
- Description des processus incluant le recensement des principales tâches à effectuer et la désignation de leurs responsables ;
- Obligations d'information et d'alerte ;
- Le cas échéant, plans d'action et/ou modes opératoires définis comme cibles à court ou moyen terme.

B.2 EXIGENCES DE COMPETENCE ET D'HONORABILITE

Aucune des nominations de responsable de fonction clé n'a donné lieu à observation de la part du superviseur, attestant qu'elles satisfaisaient aux exigences de compétence et d'honorabilité attendues.

MUTEX s'est doté dès 2015 d'une politique en matière de compétence et d'honorabilité applicable aux membres des organes d'administration, de gestion et de contrôle de la société. Cette politique, régulièrement mise à jour, décrit le processus par lequel l'entreprise apprécie la compétence et l'honorabilité des personnes qui la dirigent.

B.3 SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE

Conformément aux dispositions de l'article R 354-2 du code des assurances, le système de gestion des risques repose sur :

- Un processus de détermination du profil de risque et une cartographie des risques ;
- Des procédures d'informations et d'alerte, afin de permettre des prises de décision au niveau adéquat dans la structure organisationnelle et institutionnelle.

B.3.1. Détermination et mesure des risques

S'agissant de l'identification des risques, deux approches complémentaires sont mises en œuvre.

Les principaux risques financiers, techniques, stratégiques et externes sont analysés annuellement selon une approche top down, s'appuyant sur les connaissances du management et un référentiel externe (Ifaci) pour viser une exhaustivité des risques au-delà de ceux intégrés dans le calcul du capital de solvabilité requis. Dans cette approche, les dirigeants effectifs et l'ensemble des directeurs ont été consultés pour donner leur propre appréciation de l'exposition aux risques ; cette démarche a abouti à une cartographie consolidée en juin 2020.

En application d'une approche bottom-up, les responsables de processus opérationnels au travers d'ateliers garantissent un recensement fin et approprié des risques opérationnels conduisant à l'établissement d'une cartographie pertinente et globale. Vingt-neuf processus ont donné lieu à une refonte de leur cartographie en 2020. En complément de cette démarche a été menée une analyse de risques sur deux projets internes à fort enjeu (dont le projet de digitalisation en prévoyance individuelle).

L'évaluation des risques est également appréciée selon deux approches :

- Une évaluation qualitative de leurs impacts et des actions d'atténuation mises en place ;
- Une évaluation quantitative par approche simulateur, correspondant au modèle standard.

L'évaluation qualitative des risques par le management a été actualisée dans la cartographie des risques au vu de l'évolution du contexte et de l'environnement de MUTEX depuis le lancement du plan de stratégie opérationnelle 2018-2020.

Celle-ci a été confrontée aux mesures quantitatives de certains risques obtenues par la modélisation dans le cadre du processus ORSA, sous le pilotage de la fonction clé Gestion des Risques.

La direction des risques, via l'analyse des risques, fait chaque année une proposition des chocs à prendre en compte. Les dirigeants effectifs statuent in fine sur la nature et l'ampleur des stress tests.

Le processus de gestion des risques, sous le pilotage des dirigeants effectifs, a été complété dès 2012 afin d'intégrer le pilotage de l'évaluation interne prospective des risques et l'émission du rapport ORSA.

B.3.2. Procédures d'informations afin de permettre des prises de décision à un niveau adéquat

L'actualisation de l'analyse du profil de risque ainsi que du business plan intégrant le ratio de couverture de solvabilité sur une période prospective est réalisé au moins une fois par an. La direction des risques a la charge de présenter aux dirigeants effectifs les modalités d'évaluation et les analyses détaillées ; en amont, l'appropriation par les principales directions concernées est continue grâce à des ateliers de partage et de validation des résultats, et à la présentation des analyses dans le cadre des comités spécialisés.

Le dispositif global de maîtrise des risques repose sur un système de délégation à des comités pour les principaux risques (comités auxquels participe le directeur des risques), avec un reporting à l'attention du COMEX.

Les principaux comités se sont réunis très régulièrement en 2020 et permettent une pratique effective d'une gestion « prudente » du fait des divers profils des participants et de la traçabilité des décisions.

B.4 SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Conformément aux dispositions de l'article R 354-4, le système de contrôle interne comprend des procédures, un cadre de contrôle et des dispositions appropriées en matière d'information à tous les niveaux de l'entreprise. Il inclut la vérification de la conformité.

Décrite dans une politique spécifique, la procédure clé s'appuie sur une approche par les risques. Pour chaque processus de MUTEX, le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne réalise avec le responsable de processus une cartographie des risques opérationnels actualisée a minima tous les 3 ans (avec une périodicité plus forte pour les processus comportant des risques forts ou majeurs, ceux ayant connu une évolution importante susceptible de faire évoluer les risques ou ceux où il a été constaté des incidents opérationnels).

Les directions métiers sont responsables de la définition du niveau de contrôle de 1er niveau adéquat sur leur périmètre d'activités, au regard des risques inhérents à l'activité, et de la mise en œuvre de ce dispositif.

Elles sont également responsables de la définition et de la mise en œuvre du contrôle permanent de 2ème niveau sur leur périmètre d'activité, tant en interne que sur les délégataires. Le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne participe à la conception et à la revue annuelle des contrôles permanents ainsi qu'à l'analyse des résultats, centralisés dans un outil unique.

Le Département Gestion des Risques et Contrôle Interne alimente une base Incidents qui permet de rentrer dans une démarche d'amélioration continue en identifiant des plans d'actions pour éviter que l'incident ne se reproduise.

La vérification de la conformité est également intégrée dans le cadre du contrôle interne. Le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur une équipe en charge de la veille réglementaire, un Club de veille juridique ayant pour objet d'analyser et diffuser les nouvelles obligations et leurs impacts opérationnels pour MUTEX et l'animation d'une filière conformité dont les représentants opérationnels participent au Comité de Conformité (mensuel) afin de valider et suivre les plans d'actions à mettre à œuvre par les directions métiers.

En parallèle, le responsable de la fonction vérification de la conformité identifie et évalue le risque de non-conformité.

Une fois que la mise en conformité a été réalisée, le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et de contrôle interne pour s'assurer du respect des procédures garantissant la conformité aux lois et aux règlements.

B.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE

En application de l'article R.354-5 du code des assurances, le responsable de la fonction audit a pour rôle :

- D'évaluer l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne, de gestion des risques et du dispositif de gouvernance ;
- De formuler des recommandations ainsi que des propositions d'actions, au vu de ses conclusions.

La fonction audit interne s'appuie sur le responsable fonction clé audit interne qui dispose d'un auditeur en interne et d'auditeurs mis à disposition par le Groupe VYV. L'audit interne dispose également d'un budget pour faire appel à des consultants lorsque les missions d'audit traitent de sujets techniques nécessitant des compétences non détenues par l'équipe d'audit.

En s'appuyant sur une approche par les risques, le responsable de la fonction a soumis en fin d'année 2020, le plan d'audit quinquennal 2021-2025 au Comité exécutif et au Comité d'Audit, Finances et Risques.

Les dysfonctionnements relevés lors des missions, conduisent à l'émission de recommandations priorisées en fonction de la criticité du risque. Les plans d'actions définis en regard de ces recommandations, font systématiquement l'objet d'un suivi de leur mise en œuvre.

B.6 FONCTION ACTUARIELLE

Les principales activités menées par le responsable de la fonction actuarielle ont porté sur :

- La vérification de la qualité des inputs et des contrôles du processus d'inventaire S1 et S2;
- La validation de la méthodologie, des hypothèses et des données pour les calculs en univers Solvabilité 2, dans le cadre des instances mises en place ;
- L'analyse de la cohérence des variations des provisions techniques S1 et S2 entre 2019 et 2020 ;
- Des travaux de suivi de l'application de la politique de souscription et une analyse des mesures tarifaires passés ;
- L'optimisation de la couverture de réassurance.

Les recommandations exprimées suite à ces travaux figurent dans le rapport actuariel, validé par le Conseil d'administration.

L'avis exprimé sur la politique de souscription et de provisionnement, avec un focus sur la prévoyance collective, ainsi que l'avis sur la politique de réassurance figurent dans ce même document.

Pour 2021, le responsable de la fonction actuarielle a formulé des recommandations portant notamment sur les corrections des anomalies constatées durant l'inventaire, la poursuite des travaux portant sur la qualité des données, l'optimisation de la rentabilité en Prévoyance Collective.

B.7 SOUS-TRAITANCE

Dès lors qu'une direction métier identifie un nouveau besoin ou une évolution de sous-traitance, elle définit en coordination avec le responsable de la fonction Gestion des Risques et le responsable contrôle interne s'il s'agit d'une activité critique ou importante selon les critères définis dans la politique de sous-traitance.

Sur l'année 2020, la direction des risques a réalisé une analyse des risques en prévision du transfert de la sous-traitance de Gestion des avoirs en espèces, valeurs mobilières ou autres titres pour le compte de MUTEX confiée à OFI Asset Management vers Egamo.

En plus de cette délégation, des externalisations décidées antérieurement sont considérées critiques et importantes : l'hébergement informatique et l'infogérance, confiée initialement à ATOS et transférés en 2020 chez Inetum (anciennement Gfi), l'édition des courriers confiée à NUMEN Services, la délégation des activités de comptabilité auxiliaire titres confiées à OFI AM et l'externalisation de la Fonction Clé Audit Interne au Groupe VYV.

Ces sous-traitances font l'objet d'un suivi sous un angle économique, pour s'assurer du respect continu par le prestataire de tous les engagements prévus par le contrat.

Ces délégations sur des activités très spécialisées se justifient pour l'atteinte d'une taille critique permettant de garantir une sécurité des opérations. Dans chaque cas, les délégataires sont situés en France.

C. PROFIL DE RISQUE

C.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION

La prévoyance collective (activité prépondérante renforcée avec une première étape de désengagement de MUTEX sur l'activité frais de santé, avec 55% du chiffre d'affaires en 2020) explique l'importance du risque de souscription sur les engagements « santé non similaire à la vie ». Le capital requis s'avère faible sur les engagements de remboursement de frais de soins, du fait de la part de cette activité (13,3% du chiffre d'affaires en 2020, en légère baisse par rapport à l'exercice antérieur) et du niveau de cession en réassurance. En application de la formule standard, pour les indemnités journalières et les rentes d'invalidité non consolidées, les calculs basés forfaitairement sur les primes et les provisions aboutissent en revanche à des montants significatifs de fonds propres mobilisés.

L'importance des garanties décès en prévoyance collective et individuelle dans le portefeuille aboutit également à un capital requis relativement élevé au titre du sous-module catastrophe vie, avant prise en compte du transfert par la réassurance.

Au vu du portefeuille de la société, l'approche qualitative du risque de souscription aboutit également à une mesure de ce risque comme majeur ou fort, après prise en compte des mesures permettant de réduire ce risque, au titre :

- De l'érosion de la rentabilité du fait d'une dérive de sinistralité ;
- De l'insuffisance des tarifs par rapport au coût réel des garanties et frais de gestion.

L'activité de prévoyance collective est soumise à de nombreuses contraintes externes telles que le resserrement des marges et le contexte économique des entreprises (hausse de l'incapacité de travail en particulier), ainsi que la mise en place de recommandations dans certaines branches professionnelles.

Le programme de réassurance renforce la protection du portefeuille.

L'activité d'assurance de MUTEX bénéficie de réassurance sous deux formes :

- Des traités en quote-part sur des contrats spécifiques, avec un engagement des réassureurs par année de survenance des sinistres (la quasi-totalité des engagements réassurés donnent lieu à des contreparties et sont cédés à des réassureurs européens) ou par année de souscription (pour les garanties dépendance) ;
- Des traités en excédent de sinistres et en excédent de perte annuelle, pris en compte exclusivement pour le risque catastrophe vie dans le calcul du capital requis, au vu des conditions contractuelles.

C.2 RISQUE DE MARCHÉ

Après mise en transparence des fonds d'investissement, le pourcentage des titres obligataires dans le total de la valorisation des actifs financiers s'accroît pour atteindre 81%. Les actions de type 2 atteignent 1,2% de la valeur économique, tandis que les actions comportant un risque plus limité, de type 1 ou 3, représentent 7,1%.

Ces caractéristiques expliquent en grande partie le besoin de capital requis obtenu par sous-module de risque. Le niveau élevé du risque de spread (458M€ avant absorption, en hausse par rapport à l'exercice

antérieur) s'explique par le contexte économique de taux bas, augmentant fortement la valeur de marché des obligations, la part importante des obligations d'entreprises dans le portefeuille et leur répartition en termes de notation.

Le capital requis au titre de la variation des taux d'intérêt est limité du fait de la bonne adéquation de l'actif par rapport aux engagements du passif, avec des sensibilités proches.

Les principaux risques financiers identifiés comme forts dans la cartographie actualisée en juin 2020, selon une approche qualitative, sont pris en compte dans le calcul du capital requis dans le cadre de la formule standard. Il s'agit du risque lié à l'environnement économique sur les marchés financiers conduisant à l'augmentation de la prime de risque attendue par ses créanciers (spread) et du risque de baisse de la valeur de la réalisation des actions et de l'immobilier.

Un suivi des plus-values latentes est effectué mensuellement par la Direction Financière de MUTEX afin d'identifier au plus tôt une tendance de baisse des prix de marché sur une catégorie d'emprunts obligataires et réviser le cas échéant l'allocation d'actifs et le niveau cible de réserve de capitalisation.

Une couverture financière a été mise en place sur le fonds dédié actions de Mutex (environ 260M€ de notionnel) permettant le couvrir le notionnel de ce fonds à partir d'une baisse de l'indice EuroStoxx50 de 15% et ce jusqu'à une baisse de 35%.

C.3 RISQUE DE CREDIT

Le capital de solvabilité requis au titre de ce sous-module est faible pour MUTEX (près de 9% du SCR total) du fait :

- De l'exposition limitée du nombre de tiers et de leur qualité en termes de solvabilité (principalement assureurs, réassureurs et établissements bancaires français ou européens) ;
- De la prise en compte d'effet de compensation entre créances et dettes pour un même tiers entrant dans le champ de l'exposition de type 1 ;
- Du volume limité de créances supérieures à 3 mois.

Le recours extrêmement limité à des intermédiaires (autres que les mutuelles ayant noué un partenariat de distribution ou de gestion avec MUTEX) et des critères dans le choix des réassureurs (notation, dépôts en regard des engagements, ...) permettent de limiter également la vision qualitative du risque.

C.4 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est suivi tous les ans à travers les calculs des durations de l'actif et du passif ainsi qu'une étude d'adéquation des flux « Cash Flow Matching » (qui est prise en compte dans les mandats de gestion).

Ces études consistent à vérifier si, à chaque pas de temps, les flux d'actif (coupons, valeurs de remboursement, dividendes...) sont suffisants pour couvrir les flux de passif (prestations, frais, commissions).

La capacité de MUTEX à répondre à ses engagements en situation de crise de liquidité est également mesurée par la capacité de cession de titres sous trois mois et la couverture des flux de passif.

C.5 RISQUE OPERATIONNEL

En application de la politique de contrôle interne, une analyse des risques est menée *a minima* tous les trois ans sur l'intégralité des processus opérationnels. La cartographie qui synthétise les appréciations des risques nets en fin d'année 2020 est présentée aux dirigeants effectifs au 1^{er} trimestre 2021.

Afin de limiter les incidents et leur impact financier, des actions de maîtrise sont mises en œuvre et donnent lieu à un suivi permanent sur l'ensemble des processus et à un contrôle interne de deuxième niveau.

Le risque lié à la cyber Sécurité reste élevé malgré les actions mises en place et le dispositif qui progresse. Ce risque est en évolution constante avec l'évolution des technologies ; le nombre des cyber-attaques de grande ampleur augmente sur le marché. L'exposition de Mutex à ce risque est accrue avec le développement du digital.

Le risque de discontinuité d'activité, qu'il fasse notamment suite à une discontinuité informatique ou à un sinistre sur le site du siège, est rendu à un niveau acceptable grâce aux actions de prévention et de protection mises en place par Mutex. Les actions de prévention mises en place permettent de réduire l'occurrence et l'impact du risque de sinistre sur les locaux. Les infrastructures techniques mises en place permettent aux salariés de Mutex de travailler à distance si les salariés ne peuvent pas accéder au site. Dans le cadre de la crise sanitaire ayant marqué l'année 2020 (mesures de confinement prises par le Gouvernement), l'ensemble des salariés de Mutex ont pu effectuer leurs activités à distance. Le risque de discontinuité d'activité informatique fait l'objet d'un dispositif de surveillance permanente.

Une part importante des activités de Mutex est sous-traitée. En cas d'interruption d'un des délégataires, cela pourrait avoir un impact sur la continuité d'activité et la qualité de service rendu aux clients. Également, si le tiers ne respectait pas ses obligations, cela pourrait avoir un impact sur la conformité de Mutex et/ou sa réputation. Au regard du dispositif mis en place par Mutex pour encadrer la sous-traitance, ce risque lié aux activités déléguées et à la maîtrise de la relation avec les tiers apparaît comme significatif.

Deux risques de non-conformité réglementaires demeurent élevés et font l'objet de plans d'amélioration permanente : la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et les mesures concernant les contrats non réglés.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

D.1 ACTIFS

D.1.1. Principe de valorisation des placements

Dans le bilan prudentiel, les placements sont évalués à leur juste valeur selon le modèle d'IAS 39. La juste valeur, appelée communément valeur de réalisation, est calculée dans le cadre du processus de clôture S1.

Il peut s'agir :

- D'une valeur de marché (actions cotées, obligations, OPCVM) ;
- D'une valorisation externe (FCPR, SCI/SCPI, actions non cotées).

D.1.2. Placements

Placements	31/12/2019			31/12/2020		
	S1	S2	Dif. S2/ S1	S1	S2	Dif. S2/ S1
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	1,2	7,4	6,2	0,0	0,0	0,0
Détention dans les entreprises liées y compris participations	3,8	16,1	12,3	3,8	16,8	13,0
Actions	0,1	0,2	0,1	1,3	7,9	6,6
Obligations souveraines	2 359,5	3 413,2	1 053,7	2 278,2	3 535,4	1 257,2
Obligations d'entreprises	3 493,6	3 992,7	499,1	3 615,6	4 247,0	631,3
Titres structurés	70,3	81,1	10,8	85,3	97,6	12,2
Fonds d'investissement	1 410,3	1 625,0	214,7	1 515,4	1 747,7	232,3
Actifs des contrats en UC	42,7	42,7	0,0	43,1	43,1	0,0
Prêts et avance sur police	0,8	0,8	0,0	1,1	1,1	0,0
Créances pour dépôts espèces auprès des cédantes	484,1	484,1	0,0	429,9	567,2	137,2
Total	7 866,5	9 663,4	1 796,8	7 973,8	10 263,7	2 289,9

La différence entre la valorisation des placements en norme S2 par rapport aux comptes sociaux de MUTEX (correspondant à la richesse latente) s'établit à 2 289,9M€ en 2020 comparée à 1 796,8M€. Cette hausse des plus-values de 493M€ s'explique essentiellement par :

- La persistance des taux à des niveaux bas, entraînant une hausse de la valeur de marché des obligations de 353M€
- Une bonne tenue des fonds d'investissement en dépit du contexte économique difficile (+17,6M€)
- La revalorisation de la créance dépôt espèce de Mutex Union (+137M€)

D.1.3. Modélisation des actifs

Les actifs ont été modélisés en date du 31/12/2020 à l'exception des actifs financiers au regard du portefeuille d'épargne-retraite en unité de compte (environ 43M€).

Approche en transparence

Pour les OPCVM « cotés », l'effort de transparence a été réalisé jusqu'à un niveau de détention 3 pour les fonds de fonds. Les autres OPCVM ont bénéficié d'une macro-transparence encore appelée approche par agrégat (data groupings) consistant à définir des poches d'allocation par macro-classe de risque (risque actions, risque de taux, risque de spread, etc...).

Au total, le taux de transparence en ligne à ligne atteint 59% de la poche OPCVM au 31/12/2020. Les OPCVM traités par agrégat représentent 9,4% des actifs totaux, soit un pourcentage bien inférieur à la limite autorisée de 20% des actifs totaux.

D.2 PROVISIONS TECHNIQUES

D.2.1. Généralités

D.2.1.1. Engagements techniques au 31/12/2020

Au 31/12/2020, le niveau des provisions techniques dans les comptes sociaux (vision S1) atteint 7 733M€.

Avant application de la mesure transitoire portant sur les provisions du bilan, les provisions techniques S2 s'élèvent à 8 776,5M€ sans marge de risque et 9 280,6M€ après marge de risque.

Après application de la mesure transitoire, le niveau des engagements S2 (y compris marge de risque) est de 8 878,9M€.

Lob	Engagements Techniques	31/12/2019			31/12/2020		
		S1	S2 Avant transitoire	S2 Après transitoire	S1	S2 Avant transitoire	S2 Après transitoire
1	Santé	106,3	134,5	134,5	105,2	129,1	129,1
2	IJ/Invalidité dépendance annuelle	807,9	787,9	787,9	901,2	940,6	940,6
13	Santé Acceptation	153,7	190,0	190,0	175,3	213,7	213,7
14	Incapacité/Invalidité Acceptation	14,0	17,8	17,8	22,3	30,3	30,3
29	Dépendance viagère	473,2	398,3	398,3	488,5	434,9	434,9
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	3 710,1	4 683,4	4 254,0	3 629,0	4 870,4	4 476,2
31	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation en UC	43,6	45,2	45,2	44,1	46,0	46,0
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	540,0	463,3	463,3	618,2	561,5	561,5
33	REA/Invalidité dépendance annuelle	1 258,0	1 407,5	1 407,5	1 279,7	1 483,3	1 483,3
35	Rente Invalidité Acceptation	35,5	38,9	38,9	41,1	46,7	46,7
36	Acceptation Vie	484,7	548,9	540,1	428,2	524,1	516,6
Total		7 627,0	8 715,8	8 277,6	7 732,8	9 280,6	8 878,9

D.2.1.2. Périmètre de modélisation

Le taux de modélisation est de 96,0% des provisions techniques en date du 31/12/2020 contre 96,1% au 31/12/2019. Le périmètre non modélisé est majoritairement composé de contrats en unités de compte pour lesquels le risque d'évaluation des actifs est supporté par les assurés (MUTEX garantit uniquement la garantie « plancher » en cas de décès). Pour l'ensemble des contrats non modélisés, il est supposé que les provisions économiques dites « Best Estimate » sont égales aux provisions des comptes sociaux.

D.2.2. Principe de valorisation des provisions « Best Estimate »

D.2.2.1. Best Estimate déterministe

Le « Best Estimate » prend en compte l'ensemble des flux de trésorerie (entrants et sortants) nécessaires pour faire face aux engagements pendant toute la durée de ces engagements. Les flux de trésorerie projetés comprennent ainsi notamment :

- Les paiements aux bénéficiaires (intégrant la politique de taux servis sur l'Epargne/Retraite et la revalorisation des garanties de prévoyance) ;
- Les frais correspondants au règlement des prestations et à l'administration des contrats (les frais directs ainsi que les frais faisant l'objet d'une allocation doivent être retenus, cf. ci-après) ;
- Les commissions de gestion/commercialisation ;
- Les commissions de réassurance ;
- Les primes.

D.2.2.2. Valorisation des coûts d'option

Le calcul des provisions « Best Estimate » tient compte de la valeur des options et garanties financières. Le périmètre d'évaluation des coûts d'options intègre les options liées à la présence de Taux Minimum Garanti (TMG) et de clauses de participation aux bénéfices ainsi que de rachats dynamiques. La prise en compte de la valeur temps des options financières (TVFOG) est effectuée via des calculs stochastiques.

Plus précisément, la valeur temps des options et garanties financières correspond à l'écart entre :

- Les provisions « Best Estimate » déterministes calculées sur 40 ans et dans un environnement financier prospectif extrapolé de la courbe des taux sans risque ;
- Et la moyenne des provisions « Best Estimate » calculées sur les 1 000 scénarios financiers stochastiques.

D.2.3. Evaluation

D.2.3.1. Périmètre Macro lob Life UC

Lob	BE	31/12/2019			31/12/2020		
		S1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT
32	Décès toutes causes	389,3	298,8	76,7%	464,2	379,7	82%
36	Décès toutes causes	18,3	19,3	105,6%	20,2	21,4	106%
	Total Décès toutes causes	407,6	318,1	78,0%	484,5	401,2	83%
30	Epargne Retraite	3 432,0	3 852,3	112,2%	3 339,4	4 008,7	120%
31	Epargne Retraite	43,6	43,6	100,0%	44,1	44,1	100%
36	Epargne Retraite	442,1	479,2	108,4%	384,9	453,3	118%
	Total Epargne Retraite	3 917,6	4 375,1	111,7%	3 768,4	4 506,2	120%
30	PPA	278,2	273,5	98,3%	289,7	318,9	110%
32	PPA	0,1	0,1	70,8%	0,1	0,1	71%
36	PPA	0,0	0,0	100,0%	0,0	0,0	100%
	Total PPA	278,3	273,6	98,3%	289,8	319,0	110%
32	Rente conjoint	100,3	109,5	109,2%	102,7	118,1	115%
36	Rente conjoint	1,4	1,4	101,5%	1,7	1,7	99%
	Total Rente conjoint	101,7	110,9	109,1%	104,3	119,8	115%
32	Rente éducation	50,3	40,9	81,4%	51,2	44,8	88%
36	Rente éducation	22,9	23,3	101,9%	21,4	22,5	106%
	Total Rente éducation	73,2	64,3	87,9%	72,6	67,4	93%
	Total LIFE	4 778,4	5 142,0	107,6%	4 719,5	5 413,5	115%

Mesures transitoires

Les mesures transitoires utilisées dans les calculs S2 sur la « macro lob » Vie et UC au 31/12/2020 sont les suivantes :

- La correction pour volatilité (impact estimé à 35M€) ;
- La transitoire provision sur le périmètre Epargne (impact estimé à 402M€).

Analyse du passage de S1 à S2

L'analyse du tableau ci-dessus met en exergue 2 segments d'activité présentant 2 profils d'écart entre les provisions économiques et les provisions comptables distincts :

- Segment Epargne/Retraite/PPA

Ce segment d'activité présente un niveau de provisions économiques supérieures aux provisions comptables S1, s'expliquant par les effets suivants :

- L'actualisation des prestations futures à des taux inférieurs aux taux techniques utilisés dans l'évaluation des provisions comptables (en particulier sur le portefeuille Epargne) augmentant d'environ 22% les provisions techniques ;
- La participation aux bénéfices futurs au-delà des taux minimums garantis augmentant d'environ 3% les provisions techniques ;
- Le coût des options et garanties financières augmentant d'environ 5% les provisions techniques ;
- La transitoire provision sur le périmètre Epargne venant limiter les effets ci-dessus de l'ordre de 10%.

- Segment Prévoyance Vie

Il présente un niveau de provisions économiques supérieures aux provisions comptables s'expliquant par une hausse de la sinistralité :

- La diminution des taux d'actualisation ;
- La hausse des taux de frais ;
- La hausse des sinistrés en montant, qui s'explique par l'effet de la crise sanitaire (effet covid).

Analyse du passage des provisions BE de N-1 à N :

- Segment Epargne/Retraite/PPA

L'augmentation du « Best Estimate » résulte de la combinaison de plusieurs effets :

- La diminution des taux d'actualisation entre N-1 et N expliquant une hausse de 6% ;
- La mise à jour des données de passif expliquant une baisse de 3% ;
- Le coût de la PB servie ne varie pas par rapport à 2019.

- Segment Prévoyance Vie

La diminution du « Best Estimate » pour la garantie décès s'explique principalement par le « Best Estimate » de primes du maintien des garanties décès des assurés en arrêt de travail, pour lequel la charge est écoulee avec les tables d'expérience mentionnées ci-dessus.

D.2.3.2. Périmètre Macro Santé SLT et non SLT :

Lob	BE	31/12/2019			31/12/2020		
		S1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 Après transitoire et hors RM	Ratio BE / PT
2	Complément Retraite	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0	0%
33	Complément Retraite	0,4	0,0	0,0%	0,4	0,0	0%
	Total Complément Retraite	0,4	0,0	0,0%	0,4	0,0	0%
14	Décès accidentel	0,0	0,0	0,0%	0,2	0,2	108%
2	Décès accidentel	10,3	-0,8	-7,9%	13,2	4,2	32%
	Total Décès accidentel	10,3	-0,8	-7,9%	13,4	4,4	33%
2	Dépendance	0,0	-3,1	0,0%	0,0	-1,8	0%
29	Dépendance	473,2	381,8	80,7%	488,5	413,7	85%
33	Dépendance	66,8	77,2	115,5%	72,5	83,9	116%
	Total Dépendance	540,1	455,9	84,4%	560,9	495,8	88%
2	Exonération	0,3	0,1	22,1%	0,3	0,1	20%
	Total Exonération	0,3	0,1	22,1%	0,3	0,1	20%
14	Arrêt de travail	14,0	15,0	107,7%	22,1	25,4	115%
2	Arrêt de travail	797,2	669,5	84,0%	887,7	791,3	89%
33	Arrêt de travail	1 190,8	1 270,0	106,7%	1 206,8	1 324,3	110%
35	Arrêt de travail	35,5	37,2	104,7%	41,1	44,3	108%
	Total Arrêt de travail	2 037,4	1 991,8	97,8%	2 157,7	2 185,4	101%
1	Maladie	106,3	113,5	106,7%	105,2	108,8	103%
13	Maladie	153,7	160,4	104,3%	175,3	180,2	103%
2	Maladie	0,0	0,0	100,0%	0,0	0,0	100%
	Total Maladie	260,1	273,9	105,3%	280,5	289,0	103%
	Total HNSLT	1 081,9	954,6	88,2%	1 204,0	1 108,4	92%
	Total HSLT	1 766,8	1 766,2	100,0%	1 809,3	1 866,3	103%

Mesures transitoires

La mesure transitoire utilisée dans les calculs S2 santé similaire ou non à la vie au 31/12/2020 est uniquement la correction pour volatilité (1,7M€).

Analyse du passage de S1 à S2

En Arrêt de travail, l'écart entre les provisions techniques S1 et S2 s'explique par des effets négatifs :

- Projection en norme S2 de frais supérieurs aux chargements inclus dans les provisions techniques S1 augmentant d'environ 4% les provisions techniques ;
- Impact de l'actualisation à hauteur de 2% des provisions techniques, la baisse de la courbe des taux étant plus marquée que celle du taux technique non-vie réglementaire ;

Compensé en partie par des effets positifs :

- Dégagement dans les projections S2 des marges techniques incluses dans les provisions sociales diminuant d'environ 6% les provisions techniques.

En Santé, l'augmentation des provisions techniques liée au passage en norme S2 s'explique par la projection de frais en norme S2 augmentant d'environ 3% les provisions techniques.

En Dépendance, la baisse des provisions techniques liée au passage en norme S2 s'explique par :

- Le passage en modélisation de tous les produits restants : parmi ces produits nouvellement modélisés se trouve un produit récent (produit EDEO en cours de commercialisation) amenant beaucoup plus de primes que de prestations projetées et qui vient donc baisser les « Best Estimate » par rapport aux provisions en normes S1 ;
- La mise à jour d'hypothèses de projections allant dans le sens de la baisse des « Best Estimate » : passage à 0 de la chronique de revalorisation des rentes et ajout de revalorisations tarifaires ;
- La baisse de la courbe des taux vient atténuer ces effets majeurs de baisse.

Analyse du passage des provisions BE de N-1 à BE N :

En Arrêt de travail, l'évolution du « Best Estimate » s'explique par :

- L'augmentation des provisions techniques S1 augmentant d'environ 6% les provisions techniques S2, reflétant notamment la sinistralité exceptionnelle induite par la crise sanitaire en 2020 ;
- La hausse du niveau des frais augmentant d'environ 1% les provisions techniques S2 ;
- La mise à jour de la courbe des taux EIOPA augmentant d'environ 3% les provisions techniques S2.

En Santé, l'évolution du « Best Estimate » s'explique principalement par la hausse des provisions techniques S1 liée au changement de quote-part sur l'UCANSS passant de 30% à 15% en 2020, à quoi s'ajoute, un montant 20M€ des PSAP S1 en santé provenant pour l'essentiel de la non-comptabilisation du compte 2019 UCANSS (faute de transmission par le tiers).

D.3 AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Le tableau ci-dessous synthétise les différences entre les méthodes de valorisation des normes comptables françaises et les méthodes de valorisation de Solvabilité 2 pour les principaux éléments de l'actif et du passif (autres que les placements et les provisions techniques décrits en D.1 et D.2).

Thème	Principes Bilan statutaire	Principes Bilan prudentiel	Application Mutex Solvabilité 2
Incorporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Non reconnu	Valorisé à zéro
Créances	Comptabilisation du nominal + dépréciations	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Impôt Différés	Non comptabilisé	Comptabilisé selon les principes d'IAS 12	Non comptabilisé dans le cas d'un IDA en situation nette et comptabilisé dans le cas d'un IDP en situation nette
Capitaux Propres		Absent du Bilan S2	Réserve de réconciliation
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Modélisées pour la garantie Dépendance Valeur bilan statutaire pour les autres garanties
Dettes et Trésorerie	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Dettes subordonnés	Comptabilisation du nominal	JV hors effet du risque de crédit propre	Valorisation interne des TS Le niveau de spread servant à l'évaluation est figé au niveau de spread à l'émission des titres

D.3.1. Valorisation des impôts différés

On constate des impôts différés sur :

- Les différences entre la valeur S2 d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale ;
- Les décalages temporaires entre le résultat S2 et le résultat fiscal.

Au 31/12/2020, MUTEX présente une position d'impôts différés négative qualifiée de « passif net ». Cette position nette est la résultante du solde entre les impôts différés actif - IDA (363M€) et les impôts différés passif - IDP (585M€) calculés poste par poste dans le bilan prudentiel (Cf. état S.02.01.02).

Cet impôt différé passif net de 222M€ s'explique essentiellement par :

- un IDP de 530M€ sur les placements, porté essentiellement par la hausse des plus-values sur les obligations (consécutivement à la baisse des taux) ;
- Un IDP de 35M€ dû à la revalorisation de la créance dépôt espèce de Mutex Union ;
- un IDA de 338M€ provenant de l'écart BE net/provisions techniques nettes ;
- Un IDA de 5M€ lié aux actifs et passifs.

Sans application de la mesure transitoire sur les provisions, l'impôt différé passif net de MUTEX aurait été de 118M€.

D.3.2. Dettes pour dépôts espèces

Les dettes pour dépôts espèces s'élevaient à 350M€ au 31/12/2020 pour une valeur S1 de 340M€. L'écart entre ces deux normes provient de valorisation économique de la dette pour dépôts espèces qui est réalisée pour le périmètre dépendance et de la valorisation simplifiée réalisée pour le périmètre prévoyance (valeur sociale + Best Estimate intérêts dépôts espèces).

D.3.3. Valorisation des dettes subordonnées

La méthodologie retenue pour la valorisation du TSDI de 1,3M€ détenu par MUTEX est la suivante :

- Définition de la maturité de remboursement des titres subordonnés : maturité de remboursement fixée à 2025 pour le TSDI (maturité correspondant à la fin de la période relative aux mesures transitoires) ;
- Calcul du spread implicite en date d'émission de l'instrument ;
- Calcul de la valeur de marché au 31/12/2020 par actualisation des flux futurs probables à la courbe des taux sans risque (hors correction pour volatilité) rehaussée du spread implicite préalablement évalué.

D.3.4. Créances pour dépôts espèces

Au cours de l'exercice du 31/12/2020, une valorisation économique de la créance auprès des cédantes a été intégrée dans le bilan économique de Mutex.

Au sein du bilan social de MUTEX, les créances pour dépôts espèces correspondent au poste de l'actif « Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes ». Ces dernières sont majoritairement composées par la créance pour dépôts espèces provenant de MUTEX UNION intégralement réassuré par MUTEX. AU 31/12/2020, le montant total de créances pour dépôts espèces dans le bilan de MUTEX est de 429,9M€, dont 391,5M€ provenant de MUTEX UNION soit 91% du total.

A partir du 31/12/2020, la valorisation économique de la créance pour dépôts espèces provenant de MUTEX UNION est égale à la dette pour dépôts espèces calculée au sein du bilan de MUTEX UNION à la fois pour le bilan prudentiel mais aussi pour tous les chocs de marché intervenant dans le calcul du SCR.

SCENARIO	Valeur économique (M€)
Central	528,8
Choc - Hausse des taux	485,4
Choc - Baisse des taux	530,8
Choc - Spread	513,7
Choc - Actions type 1	515,8
Choc - Actions type 2	519,0
Choc - Infra	528,1
Choc- Change	527,2
Choc - Immobilier	526,0

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 FONDS PROPRES

E.1.1. Actif net

L'actif net correspond à la différence entre la valeur des actifs et la valeur des passifs évaluée conformément aux méthodes exposées au chapitre D. De manière analytique, l'actif net se décompose comme suit :

Actif net	31/12/2019	31/12/2020
Capital social	37,3	37,3
Primes liées au capital social	269,4	269,4
Réserve de réconciliation	1 349,5	1 332,2
Total	1 656,2	1 639,0

L'actif net est composé à 19% par les fonds propres sociaux (capital social et primes d'émission) et pour près de 81% par les éléments constitutifs de la réserve de réconciliation.

La réserve de réconciliation se décompose de la façon suivante :

Réserve de réconciliation	31/12/2019	31/12/2020	Ecart
Annulation des actifs incorporels	-1,5	-0,9	0,6
Report à nouveau	54,9	58,0	3,1
Résultat	3,1	-12,7	-15,7
IDP nets	-201,3	-221,6	-20,3
Richesse actifs de placement (Vm - Vnc)	1 796,8	2 289,9	493,1
Réserve de capitalisation	427,4	414,7	-12,7
BE-PT cédées (DDE incluse)	-98,9	-49,1	49,8
PT-BE brutes	-630,9	-1 146,1	-515,1
Total	1 349,5	1 332,2	-17,2

La baisse de la réserve de réconciliation de 17M€ s'explique essentiellement par les effets compensatoires ci-dessous:

- Une hausse de la richesse latente des actifs de près de 493M€ liée à la baisse des taux et à une bonne tenue des OPCVM en dépit du contexte économique ;
- Une baisse de l'écart BE/PT net de 465M€ ;
- Une baisse de la réserve de capitalisation de 13M€ suite à des cessions obligataires réalisées en 2020 ;

- Une baisse du résultat net de 16M€ ;
- Une hausse des IDP nets de 20M€ liés aux évolutions des actifs et passifs ci-dessus.

L'impact de la mise en œuvre de la mesure transitoire provisions sur le périmètre Epargne représente une amélioration de la réserve de réconciliation de 298M€ qui se décompose comme suit :

- +402M€ de « Best Estimate » bruts (pas d'effet réassurance sur ce périmètre) ;
- -104M€ d'impôts différés actif.

E.1.2. Fonds propres éligibles

Le montant des fonds propres éligibles au 31/12/2020 s'élève à 1 840,3M€ contre 1 657,5M€ en 2019. Cette hausse de 182,8M€ s'explique par un recul de 17,2M€ de la réserve de réconciliation et l'émission d'un TSR à hauteur de 200M€ classé en Tier 2.

La dette subordonnée est intégrée dans les fonds propres (1,3M€ en Tier 1 restreint et 200M€ en Tier 2) sans déclencher le seuil d'écrêtements, de telle sorte que les fonds propres éligibles à la couverture de la charge en capital sont égaux aux fonds propres disponibles.

Fonds propres Eligibles	Tier 1	Tier 1 restreint	Tier 2	Tier 3	Total
Fonds Propres de Base	1 639,0	1,3	200,0	0,0	1 840,3
Capital Social	37,3	0	0	0	37,3
Primes liées au capital social	269,4	0	0	0	269,4
Réserve de réconciliation	1 332,2	0	0	0	1 332,2
Dette subordonnée	0	1,3	200,0	0	201,3
Fonds Propres Auxiliaires	0	0	0	0	0
Fonds propres disponibles	1 639,0	1,3	200,0	0,0	1 840,3
Ecretements	0	0	0	0	0
Fonds propres éligibles	1 639,0	1,3	200,0	0,0	1 840,3

E.2 CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

E.2.1. Méthodologie d'évaluation des SCR

Le Capital de Solvabilité Requis (SCR) est calculé selon la formule standard. Au 31/12/2020 il s'élève à 961M€ contre 854M€ au 31/12/2019.

Les SCR calculés par modules de risque sont présentés dans le tableau ci-dessous :

SCR	31/12/2019		31/12/2020	
	Avant absorption	Après absorption	Avant absorption	Après absorption
Risque de Marché	695,0	505,7	775,6	587,2
Risque de défaut de contreparties	77,5	77,5	89,0	89,0
Risque de souscription vie	277,5	176,2	306,3	204,4
Risque de souscription Santé	479,6	479,7	544,3	542,4
Risque de souscription Non-vie				
Risque sur les incorporels	0,0	0,0	0,0	0,0

Avant absorption par les provisions techniques, le risque de marché et le risque de souscription Santé sont les modules de risque les plus élevés, ils représentent respectivement 45% et 31% du volume total de SCR modulaires.

Après absorption par les provisions techniques, le poids du risque de marché est de 41% et celui du risque de souscription Santé est de 38%.

E.2.2. Risque de marché

L'évaluation de la charge en capital au titre des risques de marché est effectuée à l'aide de la formule standard.

E.2.2.1. SCR Action

En M€		31/12/2019			31/12/2020		
		Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption	Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption
Risque Actions		272,5	144,4	47,0%	285,4	160,5	43,8%
	Type 1	229,3	114,4	50,1%	215,9	108,5	49,7%
	Type 2	54,4	37,2	31,6%	69,5	51,8	25,5%
	Type 3				15,6	10,3	33,7%

L'évolution des SCR pour le module Action est due à trois mouvements qui se compensent.

La réduction du SCR de type 1 s'explique par la prise en compte d'une couverture action sur une partie du portefeuille de Mutex et par la sortie de certains actifs d'Infrastructure de l'assiette à choquer pour le sous-module de type 1.

L'ajout de la valorisation de la créance pour dépôts espèces au bilan de Mutex, notamment pour chaque choc de marché, entraîne des hausses de SCR pour les tous les sous-modules Action.

Le capital requis relatif au risque actions avant absorption par les provisions techniques est de 285,4M€. Sans atténuation du choc par la mesure transitoire Action, il s'élèverait à 296,3M€.

E.2.2.2. SCR Taux

En M€		31/12/2019			31/12/2020		
		Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption	Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption
Risque de taux d'intérêt		11,3	57,2	-406,9%	15,5	55,7	-260,3%
	Hausse	11,3	57,2	-406,9%	15,5	55,7	-260,3%
	Baisse	-12,9	-53,0	-310,8%	21,6	0,0	100,0%

Le SCR de taux reste porté par le risque de hausse des taux et est du même ordre qu'au 31/12/2019.

L'adossement actif-passif en termes de sensibilité étant bien respecté, le SCR de taux reste relativement faible.

E.2.2.3. SCR de Spread

En M€	31/12/2019			31/12/2020		
	Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption	Avant absorption	Après absorption	Coeff absorption
Risque de spread	389,7	308,8	20,8%	457,9	375,7	18,0%

Comme au 31/12/2019, le risque de marché est essentiellement porté par le SCR de spread, le portefeuille obligataire étant composé à 51% d'obligations corporate.

La politique d'investissement de MUTEX prévoit une diversification des investissements en obligations d'entreprises en matière d'exposition (en pourcentage de la valeur de marché) par maturité et notation, traduite opérationnellement par la formalisation de mandats de gestion.

E.2.3. Risque de contrepartie

La charge en capital résultant de l'évaluation des risques de contrepartie porte sur les typologies d'exposition suivantes :

Risques de Type 1 : Les expositions au risque de type 1 ont été ventilées nominativement par contreparties et sont générées par :

- Les créances vis à vis de contreparties bancaires ;
- Les créances nées d'opérations de réassurance en cession et en acceptation ;
- Les provisions techniques S2 cédées nettes de la valeur prudente des collatéraux, pour les expositions aux défauts des réassureurs.

Risques de Type 2 : Ces expositions correspondent aux risques générés par diverses créances assurés/intermédiaires pour lesquelles les contreparties sont considérées comme non identifiables et diversifiables. Ces créances sont constituées pour l'essentiel des créances nées d'opérations directes, de créances fournisseurs et de créances vis-à-vis d'organismes publics.

En M€	31/12/2019	31/12/2020
Risque de contrepartie	77,5	89,0
Type 1	3,5	2,3
Type 2	74,9	87,3

E.2.4. Risque de souscription

L'évaluation de la charge en capital au titre des risques de souscription vie (LIFE) et santé similaire à la vie (HSLT) est effectuée par approche simulateur à partir des chocs des spécifications techniques. Seul le risque catastrophe vie a été évalué par formule fermée sur la base des simplifications prévues par les spécifications techniques du 30/04/2014 (SCR.7.82. et SCR.7.83.). Le risque de souscription santé non similaire à la vie (NSLT) est calculé par approche de type formule fermée.

Aucun paramètre spécifique (USP) à l'entité MUTEX n'a été utilisé dans le calibrage des chocs de souscription.

En M€	31/12/2019	31/12/2020
Risque de souscription vie	176,2	204,4
Risque de souscription Santé	479,7	542,4
Santé SLT - risque de souscription	180,2	213,3
Santé Non-SLT	353,4	394,1
Santé CAT	30,6	28,0

L'évolution des SCR Santé s'explique principalement par une augmentation de la sinistralité projetée et par l'augmentation des volumes de BE due la baisse des taux. Le hausse en SCR Vie est également liée à l'augmentation des volumes de BE par effet d'actualisation.

E.2.5. Capacité d'absorption

E.2.5.1. Mesure de la capacité d'absorption

Les SCR ont été calculés bruts et nets d'absorption par la participation aux bénéficiaires. Il a été vérifié que la capacité d'absorption des chocs par la participation aux bénéficiaires (mesurée comme la différence entre le SCR brut et net de participation aux bénéficiaires) n'excédait pas la valorisation de la participation discrétionnaire (appelé Future Discretionary Benefits ou FDB).

Cette dernière a été calculée comme la différence entre le « Best Estimate » net de réassurance et le « Best Estimate Garanti » net de réassurance. Son montant s'élève à 441,7M€ au 31/12/2020 :

enM€	31/12/2019	31/12/2020
FDB	476,3	428,5

Aucune capacité d'absorption n'a été prise en compte pour le risque de concentration.

L'absorption du BSCR est de 17% en 2020 contre 19% en 2019 et est principalement portée par l'absorption du risque de marché.

en M€	31/12/2019	31/12/2020	Evolution
Absorption par les provisions techniques	206,2	207,4	0,56%

Le profil de MUTEX (l'Epargne/Retraite représente plus de 55% des provisions techniques) permet d'absorber une partie importante des différents chocs grâce au mécanisme de participation aux bénéficiaires.

E.2.5.2. Ajustement par l'impôt du BSCR

Avant prise en compte des impôts différés, le SCR s'établit à 1 078,9M€.

Avant application de la mesure transitoire sur les provisions techniques Epargne, MUTEX est en situation d'impôts différés de passif nets à hauteur de 117,9M€, contre 88,1M€ en 2019.

Ce montant permet d'absorber une partie du SCR qui s'établit, *in fine*, à 961M€ (les impôts différés permettant de diminuer le SCR sont les impôts différés hors mesure transitoire sur les provisions techniques, celle-ci ne s'appliquant qu'aux éléments du bilan prudentiel).

E.2.6. Impact de la correction pour volatilité sur les indicateurs de solvabilité

L'impact de la correction pour volatilité sur les indicateurs de solvabilité est synthétisé dans le tableau suivant :

en M€	Sans VA	Avec VA	Impact
Capital de solvabilité requis	986,2	961,0	-25,2
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	1 514,6	1 542,3	27,7
Taux de couverture S2	153,6%	160,5%	6,9%

E.2.7. Minimum de Capital Requis (MCR)

Le Minimum de Capital Requis (MCR) a été évalué en conformité avec le règlement délégué. Les planchers (cf. Minimum de Capital Requis Absolu) ont été appliqués séparément en Vie et en Non Vie conformément aux articles MCR.16 et MCR.21.

Le MCR est de 390M€ en 2020 contre 364M€ en 2019.

ANNEXES

BILAN PRUDENTIEL (S.02.01.02)

Actif en K€

Actifs		Valeur Solvabilité II
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	363 306
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	5 526
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et	R0070	9 652 282
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détenctions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	16 816
Actions	R0100	7 867
Actions - cotées	R0110	0
Actions - non cotées	R0120	7 867
Obligations	R0130	7 879 898
Obligations d'État	R0140	3 535 387
Obligations d'entreprise	R0150	4 246 960
Titres structurés	R0160	97 551
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	1 747 700
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	43 124
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	1 121
Avances sur police	R0240	867
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	253
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	958 560
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	137 166
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	137 166
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	821 395
Santé similaire à la vie	R0320	604 612
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	216 783
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	567 161
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	600 022
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	2 733
Autres créances (hors assurance)	R0380	79 784
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	29 653
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	12 303 272

Passif en K€

Passifs		Valeur Solvabilité II
Provisions techniques non-vie	R0510	1 313 759
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	1 313 759
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	1 108 417
Marge de risque	R0590	205 342
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	7 519 169
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	1 964 904
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	1 866 264
Marge de risque	R0640	98 641
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	5 554 265
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	5 369 379
Marge de risque	R0680	184 885
Provisions techniques UC et indexés	R0690	45 975
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	44 104
Marge de risque	R0720	1 870
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	3 089
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	349 860
Passifs d'impôts différés	R0780	584 939
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	1 601
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	133 151
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	284 713
Autres dettes (hors assurance)	R0840	226 757
Passifs subordonnés	R0850	201 300
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	201 300
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	10 664 312
Excédent d'actif sur passif	R1000	1 638 959

PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE (S.05.01.02)

Non Vie en K€

		Ligne d'activité pour:		Total
		engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance		
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0010	C0020	C0200
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	67 600	445 583	513 183
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	56 251	10 081	66 332
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130			0
Part des réassureurs	R0140	54 664	70 121	124 786
Net	R0200	69 187	385 542	454 729
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	67 607	446 065	513 672
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	56 257	10 082	66 339
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230			0
Part des réassureurs	R0240	54 664	70 121	124 786
Net	R0300	69 200	386 026	455 225
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	62 143	219 634	281 777
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	53 128	-3 534	49 593
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330			0
Part des réassureurs	R0340	51 749	28 777	80 526
Net	R0400	63 522	187 323	250 845
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	1 134	-77 206	-76 072
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	3 140	-4 483	-1 343
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430			0
Part des réassureurs	R0440	1 708	-24 684	-22 976
Net	R0500	2 566	-57 005	-54 439
Dépenses engagées	R0550	7 057	69 914	76 971
Autres dépenses	R1200			5 108
Total des dépenses	R1300			82 078

Vie en K€

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie					Engagements de réassurance vie		
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	Total
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0270	C0280	C0300
Primes émises									
Brut	R1410	43 337	102 932	2 054	177 425	0	0	46 389	372 137
Part des réassureurs	R1420	32 519	1 632	0	36 272	4 362	0	0	74 785
Net	R1500	10 817	101 300	2 054	141 153	-4 362	0	46 389	297 352
Primes acquises									
Brut	R1510	43 341	102 943	2 055	177 444	0	0	46 394	372 177
Part des réassureurs	R1520	32 519	1 632	0	36 272	4 362	0	0	74 785
Net	R1600	10 822	101 311	2 055	141 172	-4 362	0	46 394	297 391
Charge des sinistres									
Brut	R1610	21 585	253 866	1 220	125 700	159 401	4 379	103 704	669 854
Part des réassureurs	R1620	11 704	2 205	0	41 965	1 705	0	0	57 579
Net	R1700	9 881	251 661	1 220	83 735	157 696	4 379	103 704	612 275
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	-13 320	88 936	-533	-43 451	-2 812	-7 870	53 363	74 313
Part des réassureurs	R1720	-11 766	202	0	-22 706	-23 358	0	0	-57 628
Net	R1800	-1 554	88 734	-533	-20 745	20 546	-7 870	53 363	131 941
Dépenses engagées	R1900	1 365	38 588	704	61 136	17 131	156	796	119 874
Autres dépenses	R2500								
Total des dépenses	R2600								104 886

PROVISIONS TECHNIQUES VIE ET SANTE SLT (S.12.01.02)

	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que	Régularisation acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Assurance santé (assurance directe)		Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)									
		C0030	C0040	C0050	C0060				C0070	C0080				C0090	C0100	C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout																						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout																						
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																						
Meilleure estimation																						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0030	4 708 445	44 104		542 709	54	506 470	5 801 783			413 740	44 323	1 862 264									
Meilleure estimation	R0080	18 865	0		197 917	0	0	2 16 783			361 915	0	6 04 612									
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie - total	R0090	4 689 580	44 104		344 791	54	506 470	5 584 999			51 825	44 323	1 261 652									
Marge de risque	R0100	162 127	1 870		18 689		17 439	2 00 126			21 868	74 400	98 641									
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110																					
Meilleure estimation	R0120	-380 801	0		0	0	-7 496	-388 297			0	0	0									
Marge de risque	R0130	-13 112	0		0	0	-258	-13 370			0	0	0									
Provisions techniques - Total	R0200	4 476 659	45 975		561 451		5 16 155	5 600 239			-435 608	46 666	1 964 904									

PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE (S.17.01.02)

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0020	C0030	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Provisions pour primes				
Brut	R0060	1 290	-1 490	-200
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	37	-5 722	-5 685
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	1 253	4 231	5 484
Provisions pour sinistres				
Brut	R0160	287 692	820 926	1 108 618
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	54 278	88 572	142 850
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	233 414	732 354	965 768
Total meilleure estimation - brut	R0260	288 982	819 436	1 108 417
Total meilleure estimation - net	R0270	234 667	736 585	971 252
Marge de risque	R0280	10 432	194 910	205 342
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290			
Meilleure estimation	R0300			
Marge de risque	R0310			
Provisions techniques - Total				
Provisions techniques - Total	R0320	299 414	1 014 346	1 313 759
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330	54 315	82 851	137 166
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	245 099	931 495	1 176 594

SINISTRES EN NON VIE (S.19.01.21)

Année d'accident / année de souscription	Z002.1 Accident year [A1]	
	Z003.0 Monnaie	Z004.0 EUR
Conversions monétaires	Z004.0	1

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année	Année de développement										Somme des années (cumulés)	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10
Antérieur	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	-121
N-9	39 472	52 077	18 012	12 302	2 798	399	13	-12	41	7		125 109
N-8	45 021	60 723	91 142	7 406	1 217	403	70	17	3			206 002
N-7	47 302	189 348	68 555	7 713	804	404	137	108				314 371
N-6	147 518	581 017	35 918	187 090	1 244	487	100					953 374
N-5	487 981	256 008	54 929	6 017	4 269	470						809 674
N-4	500 173	226 587	87 632	21 355	1 559							837 306
N-3	-9 396	389 478	58 178	10 268								448 528
N-2	66 392	347 600	59 893									473 885
N-1	62 485	143 892										206 377
N	67 730											67 730
Total												4 442 237

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année	Année de développement										Fin d'année (données actualisées)	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10
Antérieur	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	C0360
N-9	0	0	0	0	0	14 222	6 319	191	197	0		593
N-8	0	0	0	667	27 626	16 899	191	1 113	113			244
N-7	0	0	1 652	46 150	18 804	825	1 916	269				114
N-6	0	12 192	106 821	46 143	797	2 025	240					270
N-5	108 359	191 547	114 727	3 057	2 222	1 236						242
N-4	401 275	233 667	150 848	5 266	1 711							1 243
N-3	480 970	272 775	123 456	6 028								1 725
N-2	508 991	329 797	134 614									6 121
N-1	649 343	323 921										136 651
N	439 720											327 915
Total												919 097

IMPACT DES MESURES TRANSITOIRES (S.22.01.21)

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires				
			Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	8 878 903	401 668	0	37 285	0
Fonds propres de base	R0020	1 840 259	-297 917	0	-27 654	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	1 840 259	-297 917	0	-27 654	0
Capital de solvabilité requis	R0090	961 004	0	0	25 188	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	1 718 291	-297 917	0	-27 246	0
Minimum de capital requis	R0110	390 159	0	0	2 353	0

FONDS PROPRES (S.23.01.01)

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	37 302	37 302			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	269 437	269 437			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0			0,0	0,0
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0			0,0	0,0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	1 332 220	1 332 220			
Passifs subordonnés	R0140	201 300		1 300	200,0	0,0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	1 840 259	1 638 959	1 300	200 000	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	1 840 259	1 638 959	1 300	200 000	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	1 840 259	1 638 959	1 300	200 000	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	1 840 259	1 638 959	1 300	200 000	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	1 718 291	1 638 959	1 300	78 032	
Capital de solvabilité requis	R0580	961 004				
Minimum de capital requis	R0600	390 159				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	191,5%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	440,4%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	1 638 959
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	306 740
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	1 332 220
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	7 655
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	0
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	7 655

CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS - FORMULE STANDARD (S.25.01.21)

Article 112	<u>Z0010</u>	2
-------------	--------------	---

		Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
		C0040	C0050
Risque de marché	R0010	775 619	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	89 029	
Risque de souscription en vie	R0030	306 286	
Risque de souscription en santé	R0040	544 306	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-496 550	X
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		X
Capital de solvabilité requis de base	R0100	1 218 689	X

Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	67 560
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-207 364
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-117 882
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	961 004
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	961 004
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	961 004
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.)

	R0010	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(NL,NL)	Résultat MCR _(NL,NL)				
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie		C0010	C0020	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		139 051		C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020			234 667	46 649		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030			736 585	345 138		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040						
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050						
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060						
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070						
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080						
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090						
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100						
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110						
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120						
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130						
Réassurance santé non proportionnelle	R0140						
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150						
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160						
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170						

	R0200	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(L,NL)	Résultat MCR _(L,L)				
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie		C0070	C0080	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		24 476	226 632	C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210					4 852 359	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220					296 526	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230					44 104	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240			1 165 504		488 145	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250						74 220 391

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	390 159
Capital de solvabilité requis	R0310	961 004
Plafond du MCR	R0320	432 452
Plancher du MCR	R0330	240 251
MCR combiné	R0340	390 159
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	6 200
Minimum de capital requis	R0400	390 159

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	163 527	226 632
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	402 784	558 219
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	181 253	251 199
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	100 696	139 555
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	163 527	226 632
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500	3 700
Montant notionnel du MCR	R0560	163 527	226 632